



Contrat d'engagement VOLAILLES – Saison 2024/2025

PRODUCTEUR : LA FAISANDERIE

Préambule

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, l'**AMAP Phacélie** a pour objet d'entretenir un partenariat entre des producteurs et un groupe ouvert d'adhérents désirant consommer de manière alternative en soutenant une agriculture locale, socialement équitable et écologiquement respectueuse dans un esprit de coopération et de solidarité.

1. Objet

Le présent contrat a pour objet la fourniture mensuelle par LA FAISANDERIE localisée à Bainville sur Madon (contactlafaisanderie@caps-54-51.com).

Le contrat proposé est un contrat de commandes mensuelles avec un engagement d'achat minimum de **150 euros** sur l'année (12,50 euros par commande en moyenne).

Les volailles entières sont livrées avec la tête, le foie peut être mis à la demande ou la tête être supprimée par exemple). Les demandes particulières sont à traiter directement avec le producteur.

2. Durée du contrat et livraisons

Le présent contrat s'étend du **26 avril 2024 (date de la 1^{ère} livraison) au 28 mars 2025 (date de la dernière livraison)** et compte **12 livraisons sur commande**. Le planning des commandes et livraisons est donné en fin de contrat. De manière générale, les livraisons mensuelles s'effectuent le dernier vendredi du mois. La distribution des produits est effectuée le vendredi entre 18h00 et 19h30 à la salle Albert Schweitzer, rue Marie Marvingt, Ludres.

Se munir d'une glacière pour respecter la chaîne du froid.

La livraison du mois de décembre est avancée au 20 décembre 2024.

Modalités des commandes :

LES COMMANDES SERONT ETABLIES VIA AMAPJ SUR 4 PERIODES

Du 19 avril au 28 juin 2024 - 3 livraisons

Du 26 juillet au 27 septembre 2024- 3 livraisons

Du 18 octobre au 20 décembre 2024 - 3 livraisons

Du 131 janvier au 28 mars 2025 - 3 livraisons

les contrats trimestriels seront ouverts au moins 3 semaines avant la 1^{ère} livraison de la période, et les commandes seront à valider une semaine avant la 1^{ère} livraison (19 avril pour le 26 avril par exemple).

Modalités de règlement

Le règlement du contrat se fera mensuellement. LA FAISANDERIE émettra des avis de paiement qui seront envoyés à chaque adhérent, le montant tiendra compte des produits et quantités livrés. Les adhérents choisiront à réception de cet avis de paiement les modalités de règlement.

3. Défection de l'adhérent

Le mode de fonctionnement en AMAP implique un engagement annuel des adhérents et la stabilité des effectifs sur la durée de la saison. La défection d'un adhérent n'est donc possible qu'en cas de force majeure. Cette défection implique l'obligation pour l'adhérent de trouver un remplaçant jusqu'à la fin du

contrat en cours et dans tous les cas, l'adhérent, initialement titulaire du contrat, le reste jusqu'à son terme.

4. Validité du contrat

Le présent contrat n'est valable qu'à la remise au trésorier de l'AMAP du règlement correspondant.

5. Engagements

LA FAISANDERIE s'engage à produire de la volaille et à la livrer aux adhérents de l'AMAP Phacélie, pendant la période du 26 avril 2024 au 28 mars 2025. Le producteur s'engage à tout mettre en œuvre pour satisfaire les adhérents de l'AMAP. En cas d'impossibilité d'honorer ses engagements (accident, etc), le remboursement des sommes avancées se fera en accord avec une décision de l'AMAP Phacélie.

, demeurant , s'engage à venir constituer son panier à chaque distribution ou le cas échéant à le faire récupérer par une personne de son choix:

Calendrier des distributions et dates limites de commandes

Mois	Dates de livraison
Avril 2024	Vendredi 26/04/2024
Mai 2024	31/05/2024
Juin 2024	28/06/2024
Juillet 2024	26/07/2024
Août 2024	30/08/2024
Sept 2024	27/09/2024
Oct 2024	25/10/2024
Nov 2024	29/11/2024
Déc 2024	20/12/2024
Janv 2025	31/01/2025
Fév 2025	28/02/2025
Mars 2025	28/03/2025

	Prix au kilo ttc
Poulet entier	10.00
Filet de poulet	14.85
Cuisse de poulet	11.90
Ailes de poulet	7.50
Coq	11.10
Pintade	11.10
Foies de volaille	7.90
Chipolatas de volaille (paquet de 6)	15.70
Merguez de volaille (paquet de 6)	15.70
Feuilleté pièce	3.10
Mini feuilleté pièce	1.55

Terrine poulet fermier 200g	6.10
Terrine foies de volailles 200g	6.10
Rillettes de canard au riesling 200g	6.30
Rillettes de coq rôti 200g	6.30